

# Guide rapide

# Utiliser et générer un code d'invitation

Condition préalable : inscription et connexion sur ePortal (mode d'emploi distinct) Sommaire

## Inhalt

1	Introduction	1
2	Utiliser un code d'invitation	1
3	Générer un code d'invitation	3

# 1 Introduction

L'ePortal gère les utilisateurs et l'authentification pour l'utilisation du processus relatif à l'admission et au réexamen des médicaments dans l'application ePL. Pour y accéder, vous devez disposer du rôle et de l'autorisation nécessaires.

Avec le code d'invitation délivré par l'OFSP, vous pouvez attribuer le statut d'**administrateur à une personne de votre organisation.** Celle-ci pourra générer de nouveaux codes d'invitation pour autoriser d'autres membres de votre organisation à utiliser l'application ePL.

# 2 Utiliser un code d'invitation

Pour pouvoir utiliser un code d'invitation, il **faut impérativement s'enregistrer dans le portail électronique**. Si vous n'avez pas encore effectué l'enregistrement, reportez-vous au **guide rapide Enregistrement et connexion dans l'ePortal** sur le site de l'OFSP <u>Plateforme électronique</u> <u>Prestations (ePL)</u>. <u>CONDITION PRÉALABLE</u>: vous vous êtes enregistré et connecté dans l'ePortal via <u>https://epor-tal.admin.ch/</u>.





# Eventual toportantial Construction of the spectra of the

### Ouverture de l'ePL

4. Pour ouvrir l'ePL, sélectionnez le mandant OFSP dans la liste déroulante.

<u>AIDE</u>: la documentation détaillée pour l'utilisation de l'ePortal se trouve : <u>Documentation</u> <u>utilisateurs 2.1.pdf</u>.

### 5. Sélectionnez Plateforme électronique Prestations pour ouvrir l'ePL.

Vous pouvez aussi accéder directement à l'ePL via <u>https://epl.bag.admin.ch/home</u>.

# 3 Générer un code d'invitation

L'administrateur de votre organisation peut autoriser d'autres personnes, par exemple des administrateurs supplémentaires. Pour ce faire, créez un code d'invitation pour le rôle correspondant dans la gestion des utilisateurs. Ce code peut ensuite être transmis à la personne pour qu'elle l'utilise.



### Accès aux paramètres

1. Dans le rôle d'administrateur, sélectionnez Gestion des utilisateurs dans le menu Paramètres.



### Gérer les autorisations / Créer des codes d'invitation

. Cliquez sur Inviter des utilisateurs.



Le groupe de votre organisation s'affiche.

Sélectionnez le rôle que vous souhaitez attribuer :

- a. Zulassungsinhaberin-Benutzer : traitement et dépôt de demandes.
- b. ZI-Administrator : mêmes autorisations que les utilisateurs. Peut en plus octroyer des autorisations d'accès à l'ePL via l'ePortal.
- 5. Il est possible d'indiquer ici le nombre de codes d'invitation à créer pour le rôle sélectionné.
  - Il est possible d'indiquer ici la durée de validité du code d'invitation.

Cliquez sur Créer des codes d'invitation une fois que vous avez fait votre choix.

Les codes d'invitation suivants ont été créés.
Les droits d'accès sont attribués avec les codes d'invitation suivants indépendamment du profil d'utilisateur. Pour éviter tout abus, veuillez faire en sorte que chaque code soit transmis de manière sécurisée. Seules les personnes autorisées doivent pouvoir le consulter et l'utiliser.
Seuls les utilisateurs connectés peuvent utiliser un code d'invitation unique.
Date de validité: <b>13.12.2024</b> c400601d- <b>6 8 Copier le code</b>
Fermer

8. Ensuite, vous pouvez copier le code généré et le transmettre à la personne choisie au sein de votre organisation pour qu'elle puisse s'autoriser à utiliser l'ePL.

<u>AIDE</u>: des instructions détaillées pour créer un code d'invitation se trouvent ici : <u>Einla-</u> <u>dungscodes Erstellen 1-1.pdf (admin.ch)</u>.

### Contact OFSP

Si vous avez besoin d'un soutien supplémentaire, contactez-nous à l'adresse suivante :

- E-Mail: epl@bag.admin.ch
- Tél.: +41 58 463 87 00 (09:00 12:00 et 14:00 16:00)